

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVE

93-123 du 8 Mai 1993
DECRET N° MFPR/GFP/DGPCE

Portant reclassement et nomination de
Monsieur KIYOUNGOU KAYA (François) Profes-
seur de CEG de 1er échelon, des cadres
de la catégorie A, hiérarchie II des
Services Sociaux (Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, Chef du Gouverne-
ment,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut
général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 92/975 du 31 Décembre 1992 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

D.G.B.

(/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions
d'intégration dans les cadres des catégories D.C.D.E. (actuellement A.D.
C.D.) des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rému-
nérations des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et rempla-
çant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165
du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

D.G.C.F.

(/u le décret n° 67/50/FP/DE du 24 Février 1967 réglant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires rela-
tifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-
sements notamment en son article 1er § 2 ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 85/260 du 05 Mars 1985 déterminant le circuit d'ap-
probation des actes relatifs aux intégrations, avancements, et révisions
des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effets finan-
ciers des avancements, des reclassements, des révisions des situations
administratives et des titularisations ;

(/u le décret n° 92/978 du 25 Décembre 1992 portant nomination
des membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92/979 du 25 Décembre 1992 portant organisation
des services intérieurs des membres du Gouvernement ;

(/u l'Arrêté n° 200, E du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des Fonctionnaires ;

(/u l'Arrêté n° 2461/MTSSJ/DGFP/DG du 13 Juin 1987 portant reclas-
sement et nomination de certains Fonctionnaires des cadres de la catégo-
rie B, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête : Mon-
sieur NGAMI FOUROUKA (François) ;

(/u la lettre n° 280/MEFA/DG/DPAA du 21 Mars 1991 du Directeur du
Personnel et des Affaires Administratives au Ministère de l'Enseignement
Fondamental et de l'Alphabétisation, transmettant le dossier de l'inté-
ressé./-

E C R E T E :

JE

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, Monsieur KIYOUNGOU KAYA (François) Professeur de CEG de 1^{er} échelon, indice 710 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire de la Licence Es Sciences Economiques (nouveau Régime) Option : Planification du Financement, 2^e session 1990, délivrée par l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville est reclassé à la catégorie A hiérarchie I ~~et nommé~~ Professeur de Lycée de 1^{er} échelon, indice 830 ACC - Néant-

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue ~~de la date~~ que de l'ancienneté à compter de la date de sa signature, ~~sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo, et communiqué par tout où besoin sera./-~~

Brazzaville, le 8 Mai 1993

Par le Premier Ministre,
~~Chef du Gouvernement,~~

Le Ministre de la Fonction
Publique et des ~~Ressources~~
~~Administratives,~~

H.K.P.
Jean Prosper KOYO -

DAC
Claude Antoine DA COSTA -

AMPLIATIONS :

JORO	1
BGFP/DGCA	3
DGFP/DIC	2
DGB	3
MEPS/DPA	3
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGG/BC	2
CRF	2.-

[Signature]